



**COMPTE RENDU DE
LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 MARS 2014**

Mairie de RIVOLET

69640

Présents : Pierre-Yves BURLOT, Béatrice BOUGAIN, Christian BENOIT, Henri SANDRIN, Gilles AUTHIER, Nadine BIARD, Emmanuel FELLOTT, Jacqueline MINOT, Raymonde MUTABAZI, Annick THOMASSET.

Secrétaire de séance : Gilles AUTHIER

Monsieur le Maire remercie les participants pour leur présence et pour le travail réalisé au cours de ces 6 ans et ouvre cette séance qui est la dernière de cette mandature.

Monsieur le Maire demande le rajout d'un point à l'ordre du jour, ce qui est accepté à l'unanimité. Le point 2 : décision modificative concernant un changement d'imputation de facture est rajouté, les points 2, 3 et 4 devenant 3, 4 et 5.

La lecture du compte rendu du Conseil municipal du 13 février 2014 conduit à faire quelques remarques qui seront prises en compte avant validation lors du prochain conseil.

1 – DELIBERATION – VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2014

La commission « Finances » a établi un tableau avec des propositions de subventions 2014 aux associations basées sur les demandes faites et sur les sommes allouées en 2013. Ces propositions sont présentées. Elles conduisent à un montant de 2 270 €. A cette somme vient s'ajouter une demande récente à laquelle il est donné suite pour un montant de 100 €, ce qui conduit à un total de 2 370 €. Le montant attribué en 2013 s'élevait à 2 510 €.

Au budget 2014, il a été prévu un montant pour ces subventions de 3 000 €.

Ces subventions communales 2014 sont acceptées à l'unanimité.

2 – DECISION MODIFICATIVE

Afin de modifier une ligne de compte sur le budget pour la facture d'Azergues Sol (montant : 1 587,60 €) concernant la réfection du sol de l'appartement de l'auberge qui passe du compte 2313 au compte 21318, il est nécessaire de voter pour accepter cette DM.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité cette Décision Modificative.

3 – VOTE DU BUDGET COMMUNAL

Béatrice BOUGAIN, responsable de la commission « Finances », présente le budget communal 2014. Celui-ci est présenté sans avoir précisément connaissance à ce jour de certains chiffres notamment les recettes de fonctionnement (dotation de l'Etat, contributions directes, compensations, ...).

Les grandes lignes de ce budget sont :

- **Budget de fonctionnement :**
 - Les comptes recettes – dépenses s'équilibrent à un montant de 354 000 € pour un réalisé 2013 de 330 129 €.
 - L'excédent de fonctionnement 2013 qui s'élève à 68 708 € a été réparti avec 30 000 € sur le budget de fonctionnement 2014 et 38 708 € sur le budget d'investissement 2014.
 - Prise en compte de dépenses supplémentaires comme le financement des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP).

- **Budget d'investissement :**
 - Le budget recettes – dépenses s'équilibre à un montant de 159 092 € pour un prévisionnel et un réalisé 2013 respectivement de 249 761 € et de 166 672 €.
 - Les grandes lignes d'investissement prévues pour 2014 concernent principalement :
 - La zone de loisirs pour 15 000 € (aménagement rampe d'accès et éventuellement jeux complémentaires)
 - La traversée du village pour 17 000 € (plateau ralentisseur + autres) financée en partie par les amendes de police
 - La salle des fêtes pour 75 324 € (extension de la SDF pour création cantine scolaire). Cette somme est la somme à dépenser pour obtenir la subvention du Département qui s'élève à 33 896 € (financement à 45 %)

Le budget de fonctionnement est voté à l'unanimité.

Le budget d'investissement est voté à l'unanimité.

4 – INFORMATIONS DIVERSES

- **Urbanisme**

Pas d'instruction de dossier particulier.

Des constats sur place pour régler 2 litiges.

Rappel : les contrôles après déclaration d'achèvement des travaux suite à Permis de Construire ou Demande de Travaux sont à la charge de la commune.

- **Auberge**

L'auberge est ouverte avec les nouveaux gérants depuis le 16 mars.

Une inauguration aura lieu le 8 avril.

- **Voirie**

Les travaux prévus sur Rivolet par la CCBNM en 2013 vont prochainement être réalisés. Ils concernent le chemin communal en limite entre Rivolet et Cogny et la route de la Fouillouse (une portion de la route entre la partie neuve et l'entrée du village).

- **CAVBS**

De la dernière réunion de la CAVBS, on peut retenir :

- L'équipement d'une zone pour les gens du voyage,
- Le vote des subventions aux associations,
- Salle de musique,
- Gare SNCF : station vélos et crèche.

- Panneau d'informations

Le choix du panneau d'informations pris en charge par l'association « Les rivoliennes » a été fait. Il sera placé à l'entrée est du village.

- Carrière

Le premier comité de suivi de la carrière après le renouvellement de l'autorisation d'exploitation de la carrière s'est tenu le 13 mars. Les principaux sujets :

- *Bilan 2013 sur les seuils à respecter en termes de vibration, bruit, poussières*
- *Protocole à mettre en œuvre entre les exploitants de la carrière et la Commune définissant les modalités à mettre en œuvre pour entretenir la route et réparer les désordres dus au passage des camions, l'arrêté d'autorisation reportant la charge de l'entretien de la route entre le CD 504 et l'entrée de la carrière aux exploitants de la carrière*
- *Arrêté municipal à rédiger pour définir les modalités de coupure de la circulation pendant les tirs de mine*

- Elections municipales

Finalisation de la logistique pour la tenue du bureau de vote lors du premier tour des élections municipales du 23 mars : tour de garde, président et membres du bureau, scrutateurs, ...

La présentation d'une pièce d'identité n'est plus obligatoire pour les communes de moins de 1 000 habitants.

5 – QUESTIONS DIVERSES

Aucune question particulière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H55.